

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 30 septembre 2022

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Thibault, Mme Laroche, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, M. Martin S., Mme Ségura-Traoré, M. Chabani, M. Laporte, M. Cannarozzo, Mme Pierre

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Azoug
M. Constant donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Dellac donnant pouvoir à Mme Lecroq
M. Duprey donnant pouvoir à M. Troussel
M. Monot donnant pouvoir à Mme Thibault
Mme Girardet donnant pouvoir à Mme Denis
Mme Maroun donnant pouvoir à M. Cannarozzo
M. Bluteau donnant pouvoir à M. Cranoly
Mme Choulet donnant pouvoir à Mme Ségura-Traoré
M. Fourcade donnant pouvoir à M. Molossi
Mme Capanema donnant pouvoir à M. Laporte
Mme Chaumillon donnant pouvoir à M. Bedreddine
Mme Franclet donnant pouvoir à M. Martin S.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bouamrane, M. Blanchet, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Monany, Mme Lagarde





Délibération n° 2022-IX-27 du 30 septembre 2022

ACTUALISATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS DÉPARTEMENTAUX EN 2022.

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°83-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

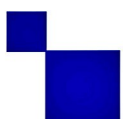
Vu sa délibération 2021-IX-42 du 30 septembre 2021 d'actualisation du tableau des emplois départementaux et de la liste des métiers en tension,

Vu l'avis du comité technique du 11 avril 2022,

Vu le rapport de son président,

La première commission consultée,

après en avoir délibéré,



- FIXE à trente-cinq, pour l'année 2022 le nombre des recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents prévus par l'article 3-I-2° de la loi susvisée ;

- ARRÊTE le tableau des emplois du budget principal et celui afférent au budget annexe, tel que joint en annexe 1.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Bluteau, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura-Traoré, M. Chabani, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon, M. Cannarozzo, Mme Pierre, Mme Franclet

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s) : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.